



Communiqué de presse
14 décembre 2021

La santé au risque du chômage

La Cravate solidaire, Force Femmes, Solidarités nouvelles face au chômage et Territoires zéro chômeur de longue durée publient la synthèse d'une enquête menée de mars à juin 2021 auprès de personnes au chômage.

Dans le prolongement des travaux menés par SNC, cette enquête, qui a collecté les réponses de près de 1000 personnes, met en lumière les conséquences du chômage sur leur état de santé, tant physique que psychique. Parce que recouvrer la santé est un facteur préalable au retour à l'emploi, nos quatre associations proposent des actions concrètes pour améliorer la prise en charge de la santé des chercheurs d'emploi.

« Il n'y a aucune considération de l'état de santé des personnes en recherche d'emploi. »

La santé des personnes déjà fragilisées se dégrade avec le chômage

Parmi les 38 % de personnes évoquant une dégradation de leur état de santé, près de 60 % d'entre elles estiment qu'elle est due au chômage. Parmi ces dernières, près de 37 % expriment le fait que, depuis le début du chômage, les maladies dont elles étaient déjà atteintes se sont aggravées et près de 25 % disent avoir développé une ou plusieurs nouvelles pathologies. Enfin, 43 % des personnes reconnues handicapées déclarent que leur état de santé s'est dégradé. Par ailleurs, plus le chômage se prolonge, plus les personnes sont nombreuses à déclarer une détérioration de leur santé : 24 % des personnes au chômage depuis moins de 6 mois contre 41 % pour une durée de chômage de 6 mois à un an et 47 % pour les personnes au chômage depuis plus de 3 ans. Ainsi, le chômage semble être un facteur aggravant de la santé des personnes préalablement malades ou en situation de handicap. En plus d'être fragilisées socialement et financièrement, les personnes qui subissent le chômage voient leur état de santé se dégrader à mesure que le chômage se prolonge, ce qui accentue leurs difficultés globales et constitue un facteur défavorable à leur retour à l'emploi.

« Honte et isolement représentent les émotions quotidiennes. »

Détérioration de la santé psychique, renoncement aux soins, risque d'habitudes addictives

Les chiffres et les témoignages collectés via l'enquête réaffirment que le chômage abîme la confiance en soi, renforce l'isolement et suscite dépression, anxiété, angoisse : ces situations peuvent par ailleurs favoriser l'émergence d'habitudes addictives, nocives pour la santé. Parmi les raisons expliquant les impacts négatifs du chômage sur la santé, est apparu le manque d'argent pour subvenir aux besoins de base, comme se soigner (presque 32 %). Le renoncement aux soins s'accroît quand il s'agit de consulter un spécialiste : 11 % des personnes ont renoncé à consulter un généraliste, plus de 12 % à consulter un spécialiste. Près de 23 % disent avoir renoncé à des soins ou à des examens. À noter que plus de 12 % des femmes ont renoncé à leur suivi gynécologique, ce qui peut augurer d'un échec de la prévention de certaines maladies.

Recouvrer la santé : un facteur préalable au retour à l'emploi

Plus de 42 % des personnes pensent que leur état de santé les empêche de chercher efficacement un emploi, 25 % qu'il les empêche d'être recrutées, 24 % qu'il a été la cause de rupture d'un CDI et 7,34 % d'un non-renouvellement de contrat. Il peut sembler évident d'affirmer que la santé, un droit indispensable à l'exercice des autres droits, est un préalable au travail. Mais il est essentiel de le rappeler quand la santé dégradée devient un frein au retour à l'emploi.

Synthèse de nos propositions :

- 1. Renforcer l'écoute sur les questions de santé dans le cadre de l'accompagnement à l'emploi.**
- 2. Lutter contre la dégradation de la santé psychique des chercheurs d'emploi en proposant un accès gratuit et régulier à un service d'aide psychologique au moment de la rupture du contrat de travail, au bout d'un an de chômage puis au bout de deux ans de chômage.**
- 3. Améliorer l'information sur la complémentaire santé solidaire et la rendre plus simple d'accès.**
- 4. Rendre l'accès gratuit à des produits d'urgence et d'hygiène de base.**
- 5. Instaurer une visite médicale périodique tout au long du parcours de recherche d'emploi et des mesures de dépistage gratuites, afin de prévenir et traiter les éventuelles conduites addictives et les risques de maladies physiologiques ou psychiques.**
- 6. Élaborer des supports d'information sur les droits en matière de santé et les diffuser au moment de la séparation professionnelle.**

Contacts presse :

La Cravate solidaire - lacravatesolidaire.org - @LaCravateSolidR

Nicolas Gradziel, directeur des opérations et co-fondateur / nicolas@lacravatesolidaire.org / 06 07 10 06 48

Force Femmes - forcefemmes.com - @ForceFemmes

Sophie Fenot, déléguée générale / sophie@forcefemmes.com

Solidarités nouvelles face au chômage - snc.asso.fr - @AssociationSNC

Yaëlle Szwarzensztejn / yaelle.szwarzensztejn@snc.asso.fr / 06 29 80 36 15

Territoires zéro chômeur de longue durée - tzcl.d.fr - @ZeroChomeurLD

Loïc Hamon / loic.hamon@tzcl.d.fr / 06 95 58 44 75